selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018 3.2

#### **SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit

Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis-

Merck & Co., Inc

seur

Adresse 126 E. Lincoln Avenue

Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone Numéro de téléphone en cas +1-908-740-4000 +1-908-423-6000

d'urgence

Adresse de courrier élec-

EHSDATASTEWARD@merck.com

tronique

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation Sans objet

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité systémique sur un

organe cible précis -

exposition répétée (Oral(e))

Catégorie 2 (Foie, Estomac, Système nerveux, Ganglions lym-

phatiques)

## Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger



Mot indicateur Attention

Déclarations sur les risques H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire

au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Estomac, Système nerveux, Ganglions lymphatiques) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas

d'ingestion.

Déclarations sur la sécurité Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

précautions de sécurité.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018

P260 Ne pas respirer les poussières.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Con-

sulter un médecin.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

### **Autres dangers**

Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une irritation mécanique.

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom	No. CAS	Concentration (% w/w)	
	commun/Synon			
	yme			
Carbonate de calcium	Acide car-	471-34-1		
	bonique, sel de		>= 30 - < 60 *	
	calcium			
Amidon	Amidon de sa-	9005-25-8	>= 30 - < 60 *	
	gou		>= 30 - < 60	
fenbendazole	Donnée non	43210-67-9	>= 1 - < 5 *	
	disponible		>= 1 - < 5	

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

#### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du

savon et beaucoup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018 3.2

En cas de contact avec les

yeux

Si le produit atteint les yeux, bien rincer avec de l'eau. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se

développe et persiste.

En cas d'ingestion En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas

d'ingestion.

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation

mécanique ou le dessèchement de la peau.

Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une

irritation mécanique.

Protection pour les secour-

istes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent

utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle

lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).

Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint. Avis aux médecins

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

> Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction in-

adéquats

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Inconnu.

Éviter la formation de poussières; des poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, présentent un risque

d'explosion des poussières.

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

oxydes de soufre Oxydes métalliques Oxydes de silicium

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, Utiliser un équipement de protection personnelle.

selon le Règlement sur les produits dangereux

Date de révision:



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

04/06/2024 3.2

Version

Numéro de la FDS: 2726682-00015

Date de dernière parution: 09/30/2023 Date de la première parution: 04/20/2018

équipement de protection et procédures d'urgence

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des

récipients adéquats à fin d'élimination.

Éviter la dispersion des poussières dans l'air (i.e., le

nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations

suffisantes.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou

nationales.

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Mesures d'ordre technique De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des

poussières en suspension et provoquer une explosion.

Fournir des précautions adéquates, telles que mise à terre et continuité de masse électriques, ou des atmosphères inertes.

Ventilation locale/totale Conseils pour une manipula-

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer les poussières.

Ne pas avaler.

tion sans danger

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.

Minimiser la formation et l'accumulation de poussières. Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

Garder dans des contenants proprement étiquetés.

Garder sous clef.

Entreposer en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

Matières à éviter Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018

Oxydants forts

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Carbonate de calcium	471-34-1	VEMP (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m³ (Carbonate de calcium)	CA AB OEL
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m³	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
Amidon	9005-25-8	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m³	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m³	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
fenbendazole	43210-67-9	TWA	100 μg/m3 (OEB 2)	Interne

Mesures d'ordre tech-

nique

Utiliser des contrôles de génie faisables pour minimiser

l'exposition au composé.

Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et

l'environnement.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées,

utiliser une protection respiratoire.

Type protégeant des particules

Filtre de type

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux

ou lunettes protectrices.

Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut

porter des lunettes appropriées.

Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec

des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du

corps

Mesures d'hygiène

Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.

Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du

lieu de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveilles de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de

contrôles administratifs.

### **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : poudre

Couleur : blanc

Odeur : sans odeur

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 6-8

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Sans objet

Point d'éclair : Sans objet

Taux d'évaporation : Sans objet

Inflammabilité (solide, gaz) : Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du

traitement, manipulation ou d'autres moyens.

Inflammabilité (liquides) : Sans objet

Auto-allumage : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supéri- : Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018 3.2

eure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inféri-

eure

Donnée non disponible

Pression de vapeur Donnée non disponible

Densité de vapeur relative Sans objet

Densité relative Donnée non disponible

Densité Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau insoluble

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Sans objet

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

Viscosité

Sans objet Viscosité, cinématique

Propriétés explosives Non explosif

Propriétés comburantes La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

poids moléculaire Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules Donnée non disponible

#### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité. Réactivité

Stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du

traitement, manipulation ou d'autres moyens. Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter la formation de poussière.

Produits incompatibles Oxydants

Produits de décomposition Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018

dangereux

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Carbonate de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 420 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

Amidon:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

fenbendazole:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 10,000 mg/kg

DL50 (Souris): > 10,000 mg/kg

### Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

## **Composants:**

### Carbonate de calcium:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018

fenbendazole:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:** 

Carbonate de calcium:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Amidon:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

fenbendazole:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:** 

Carbonate de calcium:

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Souris

Méthode : Directives du test 429 de l'OECD

Résultat : négatif

Amidon:

Type d'essai : Essai de maximisation Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye Résultat : négatif

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018

### Composants:

Carbonate de calcium:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Amidon:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

fenbendazole:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Réparation de l'ADN

Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique

Résultat: négatif

Type d'essai: essai in vitro

Système de test: Cellules de lymphome de souris Activation métabolique: Activation métabolique

Résultat: équivoque

#### Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### fenbendazole:

Espèce : Souris

Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 2 années

NOAEL : 405 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années

NOAEL : 5 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018

Organes cibles : Ganglions lymphatiques, Foie

### Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

### Composants:

### Carbonate de calcium:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées

avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou dé-

veloppement Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: Directives du test 422 de l'OECD

Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Résultat: négatif

fenbendazole:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois

générations Espèce: Rat

Voie d'application: par voie orale (alimentation)

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 15 Poids corporel

mg/kg

Fertilité: LOAEL: 45 Poids corporel mg / kg Résultat: Incidences sur la fécondité.

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Croissance Espèce: Chien, femelle

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 100 Poids corporel

mg/kg

Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés., Aucun effet tératogène.

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 25 Poids corporel

mg/kg

Résultat: Fœtotoxicité.

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 63 Poids corporel

mg/kg

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 120 Poids corporel

mg / kg

Résultat: Aucune incidence sur le développement fœtal.

Toxicité pour la reproduction :

- Évaluation

Une certaine évidence d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, sur la base d'expérimentations sur des animaux., Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.

### STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Estomac, Système nerveux, Ganglions lymphatiques) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

### **Composants:**

### fenbendazole:

Voies d'exposition : Ingestion

Organes cibles : Foie, Estomac, Système nerveux, Ganglions lymphatiques Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Toxicité à dose répétée

### **Composants:**

### Carbonate de calcium:

Espèce : Rat

NOAEL : > 1,000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 28 jours

Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

Amidon:

Espèce : Rat

NOAEL : >= 2,000 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 28 jours

Méthode : Directives du test 410 de l'OECD

fenbendazole:

Espèce : Rat

LOAEL : 500 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 Sem.
Organes cibles : Reins, Foie

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018

Espèce : Rat

NOAEL : > 2,500 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 30 jours

Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Espèce : Rat

LOAEL : 1,600 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jours

Organes cibles : Système nerveux central

Symptômes : Tremblements

Espèce : Chien
NOAEL : 4 mg/kg
LOAEL : 8 mg/kg
Durée d'exposition : 6 mois

Organes cibles : Estomac, Système nerveux, Ganglions lymphatiques

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

## **Composants:**

### fenbendazole:

Aucune classification de toxicité par aspiration

### Évaluation de l'exposition humaine

### **Composants:**

fenbendazole:

Ingestion : Symptômes: Halètement, Salivation, anorexie, Diarrhée

#### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

### **Composants:**

### Carbonate de calcium:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Wethode. OODL Light directified 202

Toxicité pour les al- : NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 50

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018 3.2

gues/plantes aquatiques mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorgan- :

ismes

NOEC: 1,000 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

CE50: > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

fenbendazole:

Toxicité pour les poissons CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0.009 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0088 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00113 mg/l

Durée d'exposition: 21 jours

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

**Composants:** 

fenbendazole:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 3.32

Mobilité dans le sol

**Composants:** 

fenbendazole:

Répartition entre les compar- : log Koc: 3.8 - 4.7 timents environnementaux

Méthode: FDA 3.08

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018 3.2

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Les contenants vides doivent être acheminés vers une Emballages contaminés

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### Réglementations internationales

**UNRTDG** 

No. UN UN 3077

Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(fenbendazole)

Classe 9

Groupe d'emballage Ш Étiquettes

Dangereux pour l'envioui

ronnement

IATA-DGR

UN/ID No. UN 3077

Nom d'expédition Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

(fenbendazole)

Classe 9 Groupe d'emballage Ш

Étiquettes Miscellaneous

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne-956

ment (avion de ligne)

Dangereux pour l'envi-

ronnement

**Code IMDG** 

No. UN **UN 3077** 

Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

956

oui

(fenbendazole)

Classe 9 Groupe d'emballage Ш Étiquettes 9

**EmS Code** F-A, S-F Polluant marin

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018

### Réglementation nationale

**TDG** 

No. UN : UN 3077

Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(fenbendazole)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
Code ERG : 171

Polluant marin : oui(fenbendazole)

#### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

#### **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : non établi(e)

AICS : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tab-

leau 2: VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contam-

inants de l'air

ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Fenbendazole (4%) Solid Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 09/30/2023 3.2 04/06/2024 2726682-00015 Date de la première parution: 04/20/2018

x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales don- :

nées utilisées pour

l'établissement de la fiche

signalétique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 04/06/2024 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F